

AVIS AUX AGENTS TEMPORAIRES **DE LA SONABEL N° 0 0 1**

Objet : Recrutements des Cadres et agents de Maîtrise, Budget 2024.

Il est fait appel à la candidature des agents temporaires de la SONABEL, afin de pourvoir les postes ci-après :

- un (01) Conseiller en Administration du Travail ;
- quatre (04) Juristes, niveau Master ;
- un (01) Economiste, niveau Master ;
- un (01) Juriste, niveau Maîtrise ;
- deux (02) Gestionnaires de projets, niveau Licence ;
- sept (07) Comptables ;
- vingt-neuf (29) Secrétaires ;
- dix (10) Pupitreurs.

I. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Chaque candidat doit remplir les conditions générales suivantes :

- être de nationalité burkinabè et jouir de ses droits civiques ;
- être âgé de 18 ans au moins au 1^{er} janvier 2025 ;
- être physiquement apte et jouir d'une bonne santé ;
- être de bonne moralité ;
- être titulaire du diplôme exigé ;
- être immédiatement disponible.

travail ne sont pas autorisés à postuler.

III. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite timbrée à **200 Francs CFA**, adressée au Directeur général de la SONABEL, **datée et signée** du candidat ;
 - une lettre de motivation **datée et signée** du candidat ;
 - un curriculum vitae sincère, **daté et signé** du candidat ;
 - un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
 - une **copie légalisée** du certificat de nationalité burkinabè ;
 - un extrait de casier judiciaire datant **de moins de trois (03) mois** ;
 - une copie **certifiée conforme** du diplôme ou de l'attestation du diplôme en **cours de validité** en tenant lieu ;
- Une copie du certificat de travail ou des contrats de travail effectués à la SONABEL au cours des années **2021 à 2024**, d'une durée **d'au moins trois (03) mois**.

IV. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Les épreuves sont notées de 0 à 20. La moyenne d'admissibilité et d'admission est d'au moins 10/20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Pour les candidats aux postes des cadres, ceux qui auront obtenu une moyenne d'au moins 10/20 et sans note éliminatoire aux épreuves écrites seront déclarés admissibles et soumis à un entretien oral. Pour l'admission définitive, la moyenne des notes à l'écrit sera affectée du coefficient 2 et la note de l'entretien oral du coefficient 1.

Seuls les meilleurs candidats, remplissant les conditions de participation et classés par ordre de mérite suivant la moyenne générale, seront retenus dans la limite du nombre de postes disponibles.

L'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue d'une visite médicale d'aptitude au poste de travail.

V. DEPÔT DE DOSSIER

Les dossiers de candidature sont reçus au **Secrétariat du Département Planification des Ressources Humaines et Gestion des Performances (DPRH/GP)**, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du CBC.

La date limite de dépôt des dossiers est impérativement fixée au **vendredi 17 janvier 2025, à 15 heures 00 minute.**

VI. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites seront administrées le **samedi 15 février 2025, au lycée Marien N'GOUABI** situé en face du Rond-point du 02 octobre.

NB :

- Tout dossier non conforme ou déposé hors délai sera rejeté ;
- La durée du ou des contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL doit être d'au moins trois (03) mois à la date du 17 janvier 2025 ;
- Les candidats admis seront appelés à servir partout où besoin sera au Burkina Faso ;
- Pour les candidats aux postes de cadres, joindre la preuve de la reconnaissance du diplôme par l'Etat du Burkina Faso ou le CAMES ;
- les attestations de niveau et les attestations d'admissibilité ne seront pas acceptées.

P.J. :

- Tableau de conditions de participation



LE DIRECTEUR GENERAL

Souleymane QUEDRAOGO

Postes à pourvoir	Classement	Conditions de participation	Epreuves	Coefficient
01 Conseiller en Administration du Travail	C08	<p>Etre titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un diplôme de cycle A en Administration du Travail et des Lois sociales reconnu par l'Etat du Burkina Faso ou par le CAMES ; - et d'une Maîtrise ou d'une Licence en Droit des Affaires reconnu par l'Etat du Burkina Faso ou par le CAMES et ; - Avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024, d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois. 	<p>Droit du travail</p> <p>Droit de la Sécurité sociale</p> <p>Différends de travail</p>	<p>3</p> <p>2</p> <p>2</p>
04 Juristes, niveau Master	C08	<p>Etre titulaire d'un Master en Droit des Affaires ou équivalent, reconnu par l'Etat du Burkina Faso ou par le CAMES, et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024, d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.</p>	<p>Techniques contractuelles</p> <p>Droit commercial</p> <p>Droit fiscal</p>	<p>3</p> <p>2</p> <p>2</p>

01 Juriste, niveau Maîtrise	C07	Etre titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires ou équivalent, reconnu par l'Etat du Burkina Faso ou par le CAMES et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024 d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.	Droit commercial	3	Entretien oral après admissibilité à l'écrit et Embauche après admission.	
			Droit du travail			2
			Rédaction d'actes juridiques			2
02 Gestionnaires de projets, niveau Licence	C07	Etre titulaire d'une Licence en Gestion des projets reconnu par l'Etat du Burkina Faso ou par le CAMES, et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024 d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.	Planification des projets	3	Entretien oral après admissibilité à l'écrit et Embauche après admission.	
			Suivi-évaluation des projets	2		
07 Comptables	C04	Etre titulaire d'un BAC G2 ou d'un BEP d'Etat en Comptabilité et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024 d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.	Etude de cas	3	Embauche après admission.	
			Organisation des entreprises	2		

29 Secrétaires	C04	Etre titulaire d'un BAC G1 ou d'un BEP d'Etat en Secrétariat et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024 d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.	Organisation Administrative	3	Embauche après admission.
			Français Traitement de texte		
10 Pupitreurs	C04	Etre titulaire d'un BAC H et avoir bénéficié au cours des années 2021 à 2024 d'un ou de plusieurs contrat(s) de travail à durée déterminée à la SONABEL, d'une durée d'au moins trois (03) mois.	Généralités sur l'informatique	3	Embauche après admission.
			Connaissances en Systèmes d'exploitation	3	
			Anglais	1	

NB :

La date limite de dépôt des dossiers au Secrétariat du DPRH/GP est impérativement fixée au **vendredi 17 janvier 2025, à 15 heures 00 minute ;**

La date de commencement est fixée au **mercredi 15 février 2025** au **Lycée Marlon M'COUABI** situé au face du Dard point du 03 octobre